

Cloud Computing : Les petites entreprises sont les plus réceptives

Info

Posté par : JulieM

Publié le : 11/6/2012 11:30:00

Le taux d'adoption du Cloud Computing s'avère plus élevé au sein des petites entreprises qui comptent de 10 à 99 salariés. Il s'élève à 36%, contre 26% dans les organisations de 100 à 999 salariés et 25% au-delà, ce que révèle l'étude NetMediaEurope / Microsoft France

C'est l'une des principales conclusions de l'étude Cloud computing : où en sont les entreprises françaises ? une enquête menée auprès de 200 responsables informatiques d'entreprises de 10 à 5 000 salariés par NetMediaEurope, en partenariat avec Microsoft France.

« Si les plus petites entreprises ont été les plus promptes à recourir au cloud, c'est qu'elles sont sensibles aux arguments tarifaires, ont surtout opté pour le modèle du SaaS, facile à mettre en place, et sont capables de s'affranchir plus facilement du modèle informatique traditionnel » constate **Thierry Hamelin**, directeur des études chez NetMediaEurope.

Cette avance tend néanmoins à s'estomper. Environ 30% des organisations d'au moins 100 salariés déclarent que le Cloud Computing est planifié ou à l'étude, contre 22% chez celles de moins de 100 salariés.

A noter également qu'un peu moins de la moitié des entreprises, toutes tailles confondues, ne sont pas encore convaincues par le Cloud Computing. Pour 39% d'entre elles, l'insuffisance de sécurité des accès et des données en est la raison. Cette objection sur la sécurité n'est toutefois plus le premier facteur anxieux avancé. Les craintes sur la qualité de service des prestataires, notamment la disponibilité et la performance des plates-formes, totalisent 44% de citation.



Parmi les entreprises déjà adeptes du Cloud Computing, le constat relatif à la sécurité est loin d'être alarmant puisque seules 9% se déclarent très insatisfaites.

Pénétration du Cloud selon la taille des entreprises

Le SaaS est le point d'entrée le plus fréquent vers le Cloud Computing mais l'IaaS monte en puissance

L'adoption du Cloud Computing suit une logique de simplicité dans sa mise en place. Le mode SaaS (Software as a Service) constitue le point d'entrée le plus fréquent, suivi par l'IaaS (Infrastructure as a Service) puis le PaaS (Platform as a Service).

Dans les 24 mois à venir, l'IaaS va gagner du terrain car il apporte des capacités externalisées de traitement, de stockage et d'hébergement, à la demande, sans avoir à les acquies ni les gérer. Une formule qui séduit d'autant plus les plus petites entreprises.

Dans 61% des cas, l'IaaS est utilisé pour des besoins de stockage. Mais cette pratique va évoluer à moyen terme. Pour 69% des entreprises en phase projet, migrer des applications dans le Cloud sera la première justification du IaaS.

Le PaaS est en retrait. Il s'avère surtout utilisé par les plus grandes entreprises. Même si sa diffusion va sensiblement augmenter dans les plus petites organisations, elle sera limitée par l'absence de ressources de développement. Or, le principal atout du PaaS est de fournir un environnement prêt à l'emploi de développement, de test et de déploiement, où l'infrastructure est totalement transparente.

Une demande croissante pour les applications SaaS orientées métier

Les applications collaboratives et de messagerie sont actuellement les plus utilisées en mode SaaS, loin devant le CRM (Customer Relationship Management).

Pour les nouveaux projets, l'ERP (Enterprise Resource Planning) et le décisionnel gagnent en importance dans le sillage des applications de CRM. Les 24 mois à venir se caractériseront donc par une demande croissante pour des applications SaaS orientées métier. Cela devrait surtout toucher les PME à la recherche de solutions standardisées rendues plus abordables grâce à la location. Les solutions métier des plus grandes entreprises, du fait de leur niveau de complexité et de personnalisation, se prêtent moins à une transition rapide vers le cloud.

Quant aux applications bureautiques, elles gagneront également du terrain dans les projets SaaS.

Le Cloud privé a le vent en poupe

Le Cloud public est d'autant plus privilégié que la taille des entreprises est petite. Dans les sociétés de plus de 1 000 salariés, les craintes relatives à la sécurité des infrastructures mutualisées gommant l'avantage tarifaire. C'est l'inverse dans les entreprises de moins de 100 salariés.

A moyen terme, le Cloud privé va devenir la norme, notamment dans les entreprises de plus de 100 salariés. Il va également gagner du terrain dans les sociétés de moins de 100 salariés.

Le Cloud privé externalisé offre les plus fortes perspectives de développement. L'arrivée de nouveaux prestataires sur ce marché devrait renforcer la pression sur les prix et rendre ces offres plus abordables, y compris pour les PME.

Le Cloud privé interne apparaît bien plus élitiste en raison de son coût. Les entreprises qui feront ce choix pour des soucis de sécurité devront financer et assurer la maintenance de leur propre infrastructure.

Enfin, le Cloud hybride, combinant Cloud privé et Cloud public dans une logique de partage des applications et des données, restera moins répandu. Modèle de Cloud Computing utilisé et envisagé pour l'IaaS selon la taille des entreprises

En conclusion

Les résultats de cette étude confirment la pénétration croissante du Cloud Computing en France. Dès fin 2013, un peu plus d'une entreprise sur deux aura adopté. Le Cloud Computing demeure toutefois anxiogène, y compris dans les entreprises qui l'ont adopté ou envisagent. La sécurité reste un sujet sensible. C'est pourquoi de plus en plus de sociétés optent pour le Cloud privé.

Les enjeux vont donc de plus en plus se déplacer vers la fiabilité et la qualité des services délivrés par les prestataires d'infrastructures externalisées. »